

Phase 2 : VRD -CES et pièces écrites
Etape 3 -PIECES ECRITES

Contenu Rendu

Pour cette étape 3 (pièces écrites) de la phase 2 du programme pédagogique, les étudiants doivent réaliser :

- Le cahier des charges de l'appel d'offres pour la réalisation du projet ((soumissions):
 - **Dossier de candidature** : conformément au document 1 (support -cours).
 - **L'offre technique** : conformément au document 2 avec élaboration du descriptif des ouvrages.
 - **L'offre financière** : conformément au document 3 avec élaboration du bordereau des prix (BPU) et le devis quantitatif (métré).

Nota : Concernant le descriptif des ouvrages, le BPU et le devis quantitatif , les étudiants doivent choisir trois (3) types d'ouvrages dont l'unité est différente: mètre carré (m^2) , mètre cube (m^3) , mètre linéaire (ml) et "unité".

Les étudiants doivent aussi établir:

- Le devis estimatif "objectif " à proposer au maitre de l'ouvrage sur la base des prix actuels, du type et de la qualité des matériaux,...de ses connaissances et son expérience....

